

CONTRE LA MONTRE EN COTE DE CASTELNOU

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Conditions générales de participation

- La compétition, organisée sous l'égide de l'UFOLEP, est ouverte aux licenciés UFOLEP, FSGT, FFC, FFCT et aux triathlètes munis de leur licence ainsi qu'aux non-licenciés qui présenteront un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme datant de moins d'un an. Tous devront également remettre la fiche d'inscription dûment remplie disponible auprès des organisateurs ainsi qu'un chèque de 5 euros à l'ordre du Cyclo Sport Catalan.
 - La date de l'épreuve est fixée au 3 juillet 2005. La date limite des engagements a été fixée au matin de la course à 8h50.
 - Plusieurs classements seront établis : le scratch et par catégories UFOLEP :
 - 1° Catégorie : 1° caté UFOLEP + Dépx et Rég FFC + 1° et 2° catés FSGT + non-licenciés moins de 50 ans.
 - 2° Catégorie : 2° catégorie UFOLEP + 3° caté FSGT.
 - 3° Catégorie : 3° catégorie UFOLEP + 4° caté FSGT.
 - 4° Catégorie : Grands Sportifs UFOLEP + 5° catégorie FSGT + non-licenciés de plus de 50 ans.
- Féminines

Accueil

- Les dossards seront à retirer au moins 20 minutes avant le départ à Castelnuou. Ils doivent être fixés chacun par 4 épingles à droite du maillot. Ils peuvent être retirés auprès de l'organisation dès 7h30.

Le circuit

- Parcours de 9,550 km de long. Le départ sera donné, de minute en minute, du lotissement de l'Auxinell. Les coureurs rejoindront Castelnuou par le chemin communal puis prendront à droite sur la D48. Arrivés au croisement de la D48 et de la D2, les coureurs prendront à droite. L'arrivée sera jugée en face de l'Eglise de Fontcouverte. Aucun coureur ne pourra redescendre par la même route tant que la course ne sera pas finie.

Départs

- Le premier départ sera donné à 9h00. Chaque concurrent doit se présenter au sas de départ, au lotissement de l'Auxinell, 5 minutes avant le départ pour les opérations de contrôle d'usages. Les départs sont donnés de minute en minute dans l'ordre des inscriptions. Si le nombre de concurrents venait à dépasser les 100 inscrits, les départs seront donnés toutes les 30 secondes.
- Les départs sont donnés obligatoirement par le chronométrateur. Le départ se fera à l'arrêt, les coureurs pouvant s'appuyer sur une barrière métallique à leur disposition.

- Les coureurs sont priés de consulter l'ordre des départs, aucun départ ne sera décalé. Pour tout coureur en retard le décompte du temps démarre à l'heure fixée. Il n'y aura aucune dérogation d'aucune sorte.
- Dès le 1er départ, aucun échauffement sur le parcours n'est autorisé.

Véhicule

- AUCUN VEHICULE N'EST AUTORISE A SUIVRE LES CONCURRENTS.
- Les véhicules de presse (photographe, reporter, cameraman, etc), devront respecter les distances réglementaires entre concurrents afin de ne pas fausser la régularité de la compétition.

La course

- Lorsqu'un concurrent est rejoint par un autre, il lui est interdit de profiter du sillage de ce dernier et devra rester à au moins 25m. Le concurrent qui en rejoint un autre doit : effectuer le dépassement exclusivement par la gauche, observer un écart latéral de 2 m minimum.

Contrôles médicaux

- Ils seront réalisés conformément à la législation en vigueur. Il appartient à chaque cyclosporitif participant à la compétition, de s'assurer s'il est, ou non, soumis à l'issue de l'épreuve, au contrôle.

Trophée départemental UFOLEP des Grimpeurs

- Le contre la montre en côte de Castelnuou fait partie du tout nouveau Trophée Départemental UFOLEP des Grimpeurs. Les autres étapes sont prévues le 15 août entre Ria et Nohèdes et le 3 septembre entre Amélie les Bains et Montbolo. Le règlement est disponible auprès de l'UFOLEP des Pyrénées-Orientales.

Divers

- Tous les concurrents doivent porter le casque à coque rigide aux normes européennes pendant toute la durée de la course.

Après La Course

- Les dossards seront restitués au plus tard à la remise des récompenses, distribuées uniquement aux coureurs présents.

CONTRE LA MONTRE EN COTE DE CASTELNOU « KIL 10 »

Dimanche 3 juillet 2005

N° Dossard
(à remplir par l'organisation)

Nom :
Prénom :
Adresse :
Date de naissance :
Sexe : M F
Nom du club :
Licence : FFC – UFOLEP – FSGT – Triathlon <i>Vous présenterez obligatoirement votre licence le jour de l'épreuve.</i>
Non licenciés ou FFCT : envoyer l'original ou la photocopie du certificat médical d'aptitude à la pratique du cyclisme de compétition daté de moins d'un an

Quelques renseignements sur la course :

Parcours : départ de Castelnuou (lotissement de l'Auxinell) – arrivée Eglise de Fontcouverte.

Distance : 9,550 km

Dossards : à récupérer au village.

Premier départ : 9h

Montant de l'engagement : 5 euros pour tous. Paiement sur place ou envoyer à Stéphane Sicard – 37 boulevard Clémenceau – 66000 Perpignan (chèque à l'ordre du CS Catalan).

Obligations : chaque participant portera un casque à coque rigide, s'engage à prendre connaissance du règlement complet disponible auprès des organisateurs ou sur www.cscatalan.com) et à ne pas redescendre par le même chemin avant la fin de la course.

Le présent bulletin d'inscription est à retourner avant le 30 juin à Stéphane Sicard – 37 boulevard Clémenceau – 66000 Perpignan.

www.cscatalan.com

CYCLO SPORT CATALAN – Mas Janillou – 66300 Castelnuou